



PLAN DE SECOURS

(PLONGEE DU BORD)



Version n°1 en date du 31/03/2012, rédigée par Thomas LAVERGNE

LE SITE DE PLONGEE

NOM DU SITE

La Pierre à Bise

LOCALISATION PRECISE

(permettant aux secours de trouver le site)

Pointe de la Buffaz

73100 BRISON ST INNOCENT

ETABLISSEMENT APS

GUC Plongée

Piscine Universitaire

Rue de la passerelle

38340 SAINT-MARTIN-D'HERES

Tél. : 06 06 06 06 06 (président)

N° affiliation FFESSM : 14380024

N° déclaration APS : 3806016

ASSUREUR / ASSISTANCE

Nom : AXA Cabinet Lafont

Tél : 04 68 35 22 26

N° police : XFR0055881PR/DAB1F11375

NUMEROS D'URGENCE



SAMU



URGENCES



POLICE



POMPIERS

DESCRIPTIF, CONDITIONS DE PLONGEE

Grande dalle à 45°, roche et vase.

Descente très rapide.

Visibilité faible si pluie ou algues.

PROFONDEUR MAX DU SITE

94 M:

MATERIEL DE SECOURS

- Moyen de communication
- Eau douce
- BAVU avec trois masques
- Ensemble d'oxygénothérapie
- Masque à haute concentration
- Couverture isothermique
- Fiche d'évacuation
- Bouteille de secours grée
- Tablette de notation immergeable
- Jeu de tables de décompression
- Bouée de signalisation en surface

LOCALISATION

Dans la voiture de :

Modèle :

Immatriculation :

Contenu vérifié le :

Par :

Pression O2 :



EN CAS D'ACCIDENT GRAVE



La procédure de déclenchement des secours est placée sous la responsabilité du directeur de plongée (art. A322-72 du Code du Sport) qui réalise ou fait réaliser par des personnes compétentes le sauvetage, l'alerte et les premiers secours exigés par l'état de la victime, jusqu'à l'arrivée des secours médicalisés.

BILAN

Conscience, respiration, ventilation.

ALERTE



SAMU



URGENCES



POLICE



POMPIERS

ALERTE

- Lieu précis
- N° de téléphone
- Nombre de victimes
- Signes de l'accident (symptômes...)
- Secours apportés

SECOURS

Oxygène 100% à 15 litres par minute.

Possibilité, pour les sujets conscients ni allergiques ni intolérants, de mettre à disposition de l'aspirine. L'aspirine est un médicament, il doit donc être prescrit par un médecin ou donné à la demande expresse de la victime.

Réhydrater avec eau ou jus de fruit (1 litre pour un sujet conscient, petites prises).

Allonger et réchauffer (éventuellement mettre à l'ombre).

NE JAMAIS INTERROMPRE UNE PROCEDURE ENTAMEE, MEME EN CAS D'AMELIORATION.

EN CAS DE DOUTE, AGIR COMME SI UN ACCIDENT ETAIT DECLARE.

NE JAMAIS REIMMERGER UNE PERSONNE ACCIDENTEE.

EVACUATION

Remplir la fiche d'évacuation de plongeur.